

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Marne
Arrondissement d'Epernay

**ARRETE DU PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE CHAMPENOISE**

Objet de l'arrêté N° 2074
**TABLEAU D'AVANCEMENT DE
GRADES CCBC 2023
Cadre d'emploi
Techniciens territoriaux**

Nous, Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de La Brie Champenoise,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des TECHNICIEN TERRITORIAUX,

Domaine d'intervention :
4.1.6 Position

A R R E T E

ARTICLE 1 : Pour l'année 2023, le tableau d'avancement sur le cadre d'emploi des techniciens ci-dessous est fixé comme suit :

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mr James Marchand</i>	technicien territorial	technicien principal de 2ème classe	1	Dossier recevable

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Total promouvables : 1 - Hommes : 1 - Femmes : 0

Total promus : 1 - Hommes : 1 - Femmes : 0

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à MONTMIRAIL, le 27/01/2023
Le Président, Etienne DHUICQ

